



Collectif GASPARE

Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique

Contre l'implantation d'une centrale à cycle combiné gaz - CCCG en Bretagne.

Édition août 2014

L'électricité en Bretagne, comment ça fonctionne ?

La Bretagne fait partie de l'Unité Ouest de RTE - Réseau de Transport de l'Électricité

Cette Unité correspond à 19 départements.

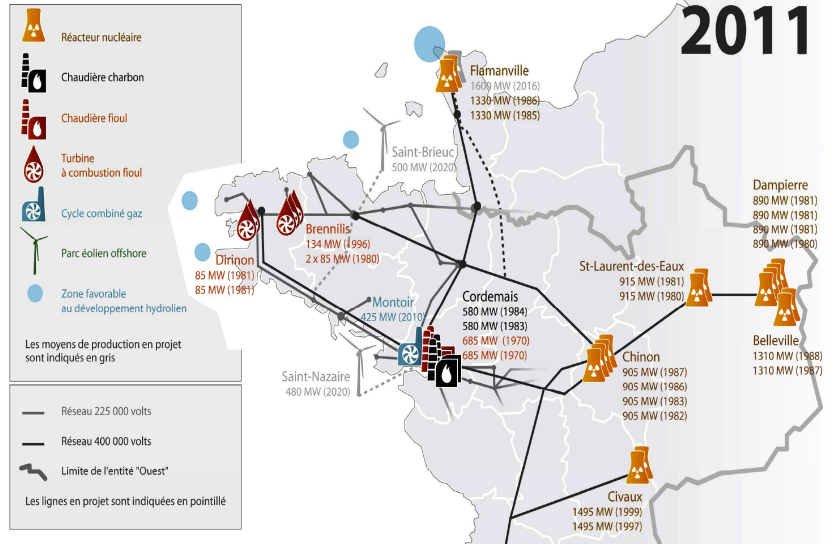
RTE doit maintenir l'équilibre offre / demande sur l'ensemble de ce territoire. La région Bretagne est donc interconnectée avec les 19 départements.

RTE doit pouvoir fournir de l'électricité dans les conditions extrêmes de sécurisation, c'est-à-dire, garantir l'approvisionnement d'après les principes :

- **N-1** : un ouvrage majeur hors service (un réacteur nucléaire d'1 GW ou bien une ligne de 400 000 volts)

ET

- **1/10** : tenir compte de la pire heure offre / demande sur 10 ans, soit 1 heure sur 87600, lors d'une journée sans vent et sans soleil hors week-end et période de vacances.



Chaque année RTE fait un bilan de l'offre / demande de l'année passée et également un prévisionnel sur l'année ou les années à venir.

La Région Bretagne (4 des départements de l'Unité Ouest) signe le Pacte électrique breton

En 2010, avec des méthodes opaques et non démocratiques, le *Pacte électrique breton* est signé avant que le CESER et les différents groupes politiques de l'Assemblée régionale ne soient consultés. Le *Pacte* conclut à la nécessité d'une CCCG - centrale à cycle combiné gaz - de 450 MW dans l'aire de Brest.

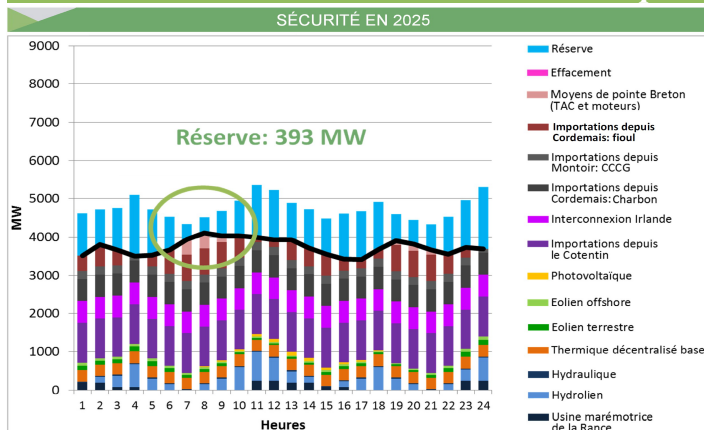
La même année, un Collectif de citoyen-ne-s, d'associations et de partis politiques se constitue et s'oppose au 3^e volet dit « de sécurisation » du *Pacte électrique breton*. C'est le Collectif GASPARE.

Après avoir mis en évidence les contradictions et les dysfonctionnements techniques et démocratiques du projet de CCCG, GASPARE réunit assez de moyens pour élaborer un « *Scénario alternatif électrique breton* ».

En reprenant exactement le protocole d'équilibre offre / demande de RTE, en intégrant les dernières données institutionnelles (RTE, ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le *Scénario* arrive à la conclusion que, dans les pires conditions, l'Unité Ouest a une surcapacité de 910 MW jusqu'en 2020 (soit 2 CCCG).

MIEUX ! En poussant le scénario jusqu'en 2025, date où les vieux réacteurs nucléaires de l'Unité Ouest devront fermer (selon la promesse du candidat François Hollande), la Bretagne se trouvera au centre d'interconnexions avec l'Irlande, l'Angleterre, le Sud-Ouest et la Vallée de la Loire. En respectant le cahier de bord des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique, la Région aura encore une surcapacité de 393 MW.

GASPARE a restitué son Scénario électrique alternatif breton le 18 janvier 2013 à Landivisiau



Ce document a été lu et étudié par de nombreuses instances :

- présenté au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, les 8 mars 2013 et 8 juillet 2014 ;
- analysé en sous-préfecture de Morlaix, en présence de M. le Sous-Préfet, des services de la DREAL, de la Région et de RTE, le 18 avril 2013 ;
- exposé à M. Chanteguet, Président de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, à l'Assemblée nationale, le 3 octobre 2013.

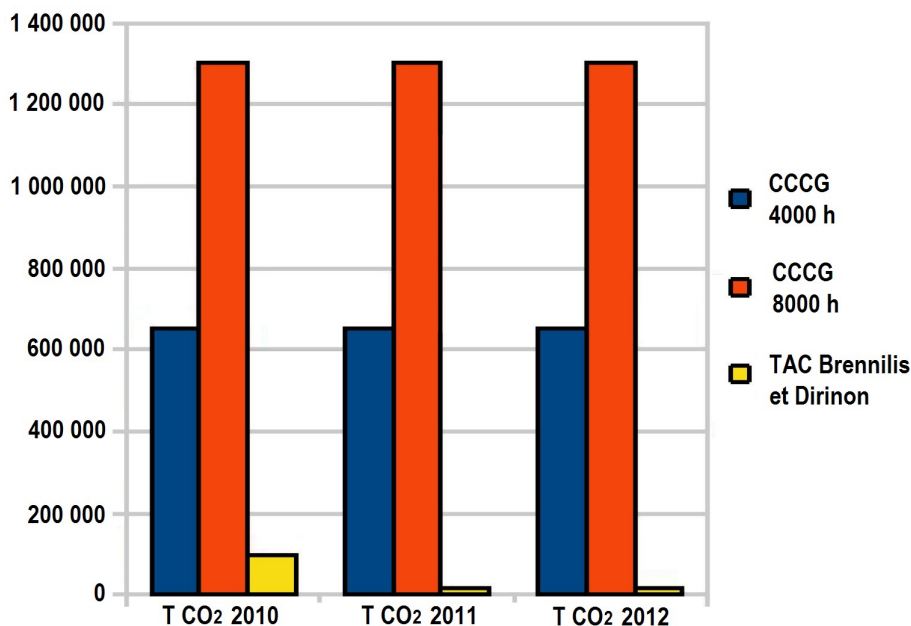
Il a été exposé plusieurs fois lors de conférences ouvertes au public et est à disposition sur <http://www.nonalacentrale.fr/?p=4814>

Pourquoi garder nos turbines à combustion - TAC – rinnovées ?

Les turbines à combustion sont des outils fiables, performants, très rapidement disponibles pour répondre à une demande de « pointe ». Dans la Programmation pluriannuelle des investissements électriques, il est clairement écrit page 62/132 :

« Les moyens de pointe permettent de fournir de l'électricité lors des pics de demande. Ils fonctionnent un très petit nombre d'heures dans l'année mais doivent être fiables. Outre l'hydraulique, les moyens de pointe sont les centrales fioul-vapeur et les turbines à combustion (TAC). »

http://www.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/ppi_elec_2009.pdf



Rejets comparatifs de la CCG et des TAC de Brennilis et de Dirinon pour 2010, 2011 et 2012 selon le registre français des émissions polluantes (INÉRIIS)

La situation des CCG en Europe

« Ces dernières années, nous [GDF Suez] avons fermé ou mis sous cocon 11,5 gigawatts de centrales au gaz, l'équivalent de 12 réacteurs nucléaires ! Au sein des 11 entreprises du « groupe Magritte » qui ont alerté Bruxelles de la situation, ce sont plus de 50 GW qui ont été fermés ou gelés. » [Déclaration du PDG de GDF Suez au « Monde » le 27 février 2014.](#)

« Il y a 125 000 MW de centrales à gaz en Europe, précise Fabien Roques, le directeur de l'IHS Cera, un cabinet d'analyses spécialisé dans l'industrie et l'énergie. Parmi celles-ci, 110 000 MW ne couvrent pas leurs coûts d'investissements. Nous estimons le déclassement probable de 25 000 MW dans les années à venir. » [L'Usine Nouvelle n° 3318](#)

Pourquoi, alors, l'opérateur, Direct Énergie, a intérêt à construire une telle centrale si cela n'est pas rentable ?

L'opérateur a répondu à un appel d'offres lancé par l'État. La particularité de cette CCG est donc d'être subventionnée, par l'argent public, à raison de 40 millions d'euros par an sur 20 ans, reconductibles.

Soit 800 millions à 1,6 milliard d'euros donnés à l'opérateur. De quoi rembourser sa mise de fonds d'environ 400 millions d'euros... !!!

GASPARE demande la mise à jour du Pacte électrique breton

Le Collectif GASPARE dénonce cette gabegie d'argent quand nous en avons cruellement besoin pour notre transition énergétique. GASPARE estime qu'il est bien plus pertinent et avantageux d'investir dans les économies d'énergie en rénovant l'habitat ancien,

en mettant l'accent sur l'isolation, en installant des équipements de chauffage plus performants, etc. Des mesures qui accompagneront des secteurs en grande difficulté, notamment celui du bâtiment.

Pour notre génération et celles à venir, et il en est de notre responsabilité, nous devons réussir notre transition énergétique et donc diminuer le plus possible notre empreinte carbone.

Collectif GASPARE (Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique)
4 Parc Vilaric - 29800 LA FOREST-LANDERNEAU

Site : <http://www.nonalacentrale.fr/> - Courriel : collectif.gaspare@gmail.com - Twitter : [@Coll_GASPARE](https://twitter.com/Coll_GASPARE)